

MEMO 1

RELEVÉ DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS

MINI-
GALERIE

- Identifier, définir et faire valider par le chef d'établissement (les) l'espace(s)-le(s) lieu(x) dédié(s) si celui-ci (ceux-ci) sont en dehors de la salle d'arts plastiques
- Informer ou faire éventuellement participer l'équipe pédagogique
- Penser à l'accessibilité pour accueillir un groupe (classe) et des visiteurs extérieurs
- Avoir pris toutes les dispositions pour la sécurisation des productions, de la galerie, dans le respect également du cadre administratif
- Soigner l'accrochage, les affichages et cartels éventuels
- Présence du logo* du réseau **100^{TRE}-ART** et de l'affiche de la **CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle** (*logo également dans le hall d'entrée).
- Présenter la mini-galerie au C.A. et l'inscrire dans le projet/contrat d'établissement
- Référencer la mini-galerie sur la cartographie d'implantation académique
- Penser liens à l'EA, au PEAC, envers les soutenances orales (DNB/Grand oral BAC)
- Définition éventuelle d'un projet pédagogique (inter)disciplinaire, par l'enseignant ou l'équipe pédagogique (lien aux programmes).

----- *A partir de là* -----

E-LRO

- Définition du projet pédagogique (inter)disciplinaire, par l'enseignant ou l'équipe pédagogique
 - Prise de contact avec un/des artistes(s) et/ou une/des culture(s) culturelle(s)/artistique(s) partenaire(s)
 - Définition de la programmation par l'enseignant ou l'équipe pédagogique
 - Définition du budget et du fonctionnement avec le chef d'établissement
 - Rédaction de la fiche du projet pédagogique (voir page infra)
 - Validation du projet, de la programmation et du budget par le chef d'établissement
 - Convention établie et signée avec un partenaire culturel pour le prêt d'œuvres d'art (voir page infra)
 - Convention établie et signée avec un artiste/professionnel intervenant (voir page infra)
 - Sécurisation des œuvres d'art et de l'espace-lieu (sous protection)
 - Assurance contractée pour le prêt et l'exposition des œuvres d'art
 - Vernissage et/ou finissage envisagé (publication souhaitée sur le site disciplinaire, envoi à : NATHALIE.HENQUEL@AC-ORLEANS-TOURS.FR)
 - Diffusion, communication (incluant le logo du réseau **100^{TRE}-ART**)
 - Référencer l'E-LRO sur la cartographie d'implantation académique
- Dans les deux cas, assurez-vous d'avoir **l'autorisation parentale** liée à la diffusion (notamment sur votre site d'établissement/le site disciplinaire académique) de l'image de l'élève (pouvant être présent dans la galerie, voir floutée) et de sa production, comme de vous mettre en conformité avec **les droits liés à la propriété artistique et intellectuelle des productions d'élèves** (notamment si elles servent d'illustration sur un carton d'invitation, une affiche,...) **et/ou diffusion des œuvres d'art** présentées au sein de votre E-LRO.

Documents ressources présents sur le site disciplinaire académique, rubrique « numérique-droit à l'image » : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/arts_plastiques/numerique/droit_a_limage/